

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 10

Artikel: Un exemple d'industrialisation : le nord des Pays-Bas

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un exemple d'industrialisation: le nord des Pays-Bas

63

Pays pauvre, où la tourbe constituait la seule ressource du sol, le nord des Pays-Bas est devenu en quelques années une région industrielle où les usines se dressent non loin des vieilles fermes saxonnes, dans un paysage de lacs et de forêts. Cette véritable «mutation» des trois provinces septentrionales néerlandaises: Frise, Drenthe et Groningue, dont un groupe de journalistes français, allemands et suisses ont pu apprécier les principaux aspects, résulte d'une politique gouvernementale d'industrialisation réalisée en collaboration avec les autorités locales et les entreprises privées.

Le nord des Pays-Bas, qui compte actuellement 1 300 000 habitants pour une superficie de 8300 km², perdait, depuis la fin du siècle dernier, chaque année une partie de sa population, que ne pouvait plus retenir une agriculture en pleine rationalisation et mécanisation. Ainsi, depuis 1880 plus de 700 000 personnes ont quitté le nord pour le reste du pays – la population néerlandaise s'élève de nos jours à 12 millions d'habitants – ou l'étranger. Et cette émigration augmentait toutes les années: alors que de 1930 à 1940 en moyenne 3000 personnes par an «déménageaient» vers l'ouest du pays, entre 1950 et 1960 les émigrants se sont élevés à 10 000 et même 14 000 par an. Le gouvernement a été amené en conséquence à prendre un certain nombre de mesures afin d'enrayer ce dépeuplement, parallèlement d'éviter la concentration excessive de population dans le triangle formé par les villes d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Utrecht, qui groupe plus de la moitié de la population néerlandaise. Les interventions gouvernementales, qui débutèrent en 1949, donnèrent lieu à l'élaboration d'une véritable politique d'industrialisation: des régions dites «d'incitation» furent ainsi définies auxquelles des crédits spéciaux furent accordés, notamment pour la réalisation d'un certain nombre de travaux publics (routes, canaux, ponts). De plus, tout un système de primes et de réductions de prix fut instauré, afin d'inciter les quelques industries existantes à prendre de l'extension et surtout de favoriser l'implantation d'industries nouvelles: réduction de 50% sur le prix d'achat des terrains communaux destinés à la construction industrielle, octroi d'une prime de 47 à 98 fr. par mètre carré de construction, prêts hypothécaires accordés par la commune pour le financement de terrains.

Un des principaux leviers de cette politique fut constitué

par la construction de logements destinés aux ouvriers, employés et cadres des futures entreprises: il s'agit, dans la plupart des cas, de maisons de cinq pièces en moyenne, juxtaposées par groupes de cinq ou six dont les loyers se situent aux alentours de 100 fr. par mois. Ainsi, un contremaître d'une entreprise de textiles dont le salaire s'élève à environ 1200 fr. par mois, paie pour cinq pièces 98 fr. de loyer. Des facilités sont également accordées soit par les entreprises, soit par les communes pour la construction de maisons individuelles (prêts hypothécaires à 4% d'intérêt consentis pour une durée de trente ans par exemple).

Les efforts des pouvoirs publics et tout spécialement de la Commission régionale du nord des Pays-Bas furent facilités par la découverte de richesses naturelles: pétrole à Schoenebeck, dans la Drenthe – le premier forage a été entrepris en 1944, deux millions de tonnes ont été produites en 1964 – et surtout le gaz naturel près de Scholteren, à l'est de la ville de Groningue. Les réserves ont été évaluées à 1100 milliards de mètres cubes au moins, et le gisement est exploité par les mines d'Etat néerlandaises (NAM) en collaboration avec Shell et Esso. D'autres poches de gaz naturel ont été découvertes en Drenthe, et tout récemment en Frise.

Les entreprises privées ont répondu à cette volonté gouvernementale d'industrialisation: des dizaines de firmes industrielles, parmi lesquelles figurent plusieurs entreprises étrangères (Suède, Etats-Unis, Allemagne, Angleterre, Danemark...) se sont implantées dans les provinces septentrionales. Ainsi, AKU, une des plus importantes sociétés mondiales de textiles synthétiques, s'est installée à Emmen, dans la Drenthe, et emploie actuellement, dans ses usines d'encalon et de terlanca (nylon et polyester hollandais) 4000 personnes.

Aussi le chômage local a-t-il été résorbé à un tel point que AKU a également créé une usine pétrochimique avec une participation d'une société américaine: AMOCO, filiale de la Standard Oil Company of Indiana, et une usine de fibres de verre en Groningue.

La région nord des Pays-Bas s'est donc transformée en profondeur, sans d'ailleurs qu'il soit porté atteinte au cadre naturel – les ressources touristiques font d'ailleurs l'objet d'attentions particulières. A une agriculture mo-

La construction des logements en Suède est-elle une incitation à l'inflation ?

Un rapport de l'OCDE l'admet pleinement

64

Chose remarquable, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) vient d'indiquer dans un important rapport que la Suède devrait réduire le volume de la construction de logements afin d'apporter un remède aux tendances inflationnistes qui se manifestent dans ce pays. On retrouve ainsi un des arguments favoris de ceux qui, en France, affirment également que le secteur du bâtiment montrant une trop grande activité pèse sur la stabilité de la monnaie.

Or de telles conclusions sont à rapprocher d'un autre aspect plus général du problème puisque ce sont les charges budgétaires de l'Etat suédois qui provoquent en fait la hausse des prix. Une différence toutefois est à retenir, car le budget suédois s'avère fortement déficitaire, contrairement à ce qui se passe chez nous.

En effet, de 1965 à 1966 on note une progression de 14% des dépenses publiques, s'expliquant, en partie, par la prise en charge de diverses dépenses supportées jusqu'alors par les collectivités locales et d'une réduction des impôts directs devant intervenir au 1^{er} janvier 1966. Pour réduire d'ailleurs en partie le déficit, le Parlement a adopté un relèvement de 6 à 9 % de plusieurs impôts indirects.

derne dont les vaches frisonnes sont les meilleures représentantes, sont venues s'ajouter des activités industrielles en plein essor, 100 000 personnes travaillent actuellement dans l'industrie, contre 70 000 en 1950, et les voitures de tourisme se sont multipliées par cinq pendant la même période.

Ce développement du nord des Pays-Bas constitue un nouvel exemple de cette conception néerlandaise d'une «géographie volontaire» au moment où se poursuivent les travaux d'aménagement du lac d'Yssel, ex-Zuyderzee, et que s'élabore le «plan du delta»; 4 milliards de francs seront consacrés à ce dernier aspect de la conquête de la terre sur la mer qui justifie la formule: Dieu a créé le monde, mais les Hollandais ont fait la Hollande.

Journée du Bâtiment.

Quoi qu'il en soit, d'autres mesures ont été décidées afin de combattre la «surchauffe», notamment la réduction des liquidités bancaires et le relèvement successif des taux d'escompte.

Il est vrai qu'une tension sensible existe sur le marché du travail et la Suède doit faire appel à la main-d'œuvre étrangère, spécialement aux ouvriers finlandais. Les salaires ont progressé considérablement en 1964, dépassant les conventions officielles prévoyant une hausse de 4 % sur l'année, alors qu'en réalité le gain effectif a été en moyenne de 8,5 %. Toutefois, alors que les entreprises consentent ainsi des augmentations pour retenir leur personnel, les progrès de la productivité ont fait qu'en pratique les coûts unitaires de la main-d'œuvre n'ont progressé que de 2 %.

Néanmoins, le rapport de l'OCDE considère que des mesures sont à prendre afin de lutter efficacement contre les tendances inflationnistes. En fait, très classiquement les observations portent sur la construction de logements, le taux en étant d'ailleurs l'un des plus élevés du monde, avec 11,4 logements réalisés pour 1000 habitants.

Malgré une telle proportion, la demande reste néanmoins très vive et les investissements sont passés de 8 % en 1963 à 9 % en 1964.

C'est la politique générale suivie dans ce domaine qui concourt à cet état de choses puisque l'Etat consent des prêts permettant à 90 % des logements de bénéficier d'une aide publique et des subventions réduisant les taux d'intérêt.

Les indications de l'OCDE insistent pourtant sur le but à atteindre, afin de dégager plus de capitaux vers le domaine des investissements industriels et de permettre de réduire la tension du marché de l'emploi.

Ce sont là des observations qui ne correspondent pas avec celles qu'on peut faire, par exemple, sur le marché économique ouest-allemand où, au contraire, l'activité de la construction est considérée comme l'élément moteur d'entraînement de l'économie.

Journée du Bâtiment.